

Communiqué de Presse

Tours, le 14 décembre 2020

Une charte pour accompagner les commerçants vers le numérique !

La crise sanitaire liée au COVID 19 démontre plus que jamais l'importance, pour les commerçants de proximité, d'intégrer les outils numériques dans leur organisation commerciale et leur relation clients.

Le 2^{ème} confinement et l'obligation de fermeture de nombreux commerces n'ont fait que renforcer cette urgence. C'est pourquoi, la CCI Touraine, la Fédération Départementale des Unions Commerciales, les Vitrites de Tours et les banques du territoire, se mobilisent pour faciliter, en urgence, cette démarche.

La Banque Populaire Val de France et le Crédit Agricole de la Touraine & du Poitou sont les 1ers signataires.

Pour soutenir cette démarche, les banques partenaires s'engagent à :

- Contacter, comme cela est déjà engagé, l'ensemble de leurs clients commerçants concernés par les fermetures sanitaires pour faire le point sur leur situation et leur proposer les solutions numériques bancaires facilitant les ventes à distance. Les banques s'engagent à tenir informée la CCI Touraine.
- Déployer ces solutions dans un délai de 72H maximum.
- Prendre en charge les coûts fixes de mise en place des paiements à distance sécurisées et les coûts supplémentaires des transactions, pour une durée de 6 mois à partir de novembre 2020.

Pour aller plus loin :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/professionnel.html>

https://www.valdefrance.banquepopulaire.fr/portailinternet/Editorial/Lists/DocEditoList/Plaque_Bien_vendre_en_ligne.pdf



Philippe ROUSSY
Le Président



Philippe CHATAIN
Le Directeur Général



Luc CARPENTIER
Le Directeur Général



Sylvain DEBEURE
Le Président



Nadia MALBEC /Michael OHAYON
Les co-Présidents

Contact Presse : Sophie BIAIS - T. 02 47 47 20 16 – sophie.biais@touraine.cci.fr
1, rue Schiller - BP 80415 - 37204 Tours Cedex 03 – www.touraine.cci.fr